

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01282
Numéro SIREN : 352 239 073
Nom ou dénomination : 2G

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005251

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/005251**
n°de gestion : **2015B01282**
n°SIREN : **352 239 073 RCS Vienne**

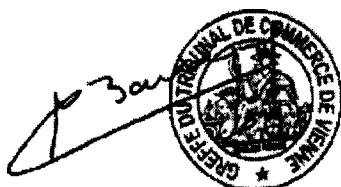
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 17/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2G - Société à responsabilité limitée
16 impasse Gutenberg 38110 Rochetoirin -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



649293

5251 -

Deux G lavage Sarl 352 239 073

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 377	3 377	0	0,00	0	0,00
21540000 MATERIEL OUTILLAGE	3 377		3 377	2,07	3 377	1,99
28154000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE		3 377	-3 377	-2,06	-3 377	-1,88
Autres immobilisations corporelles	22 731	20 826	1 905	1,17	7 051	4,15
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	18 236		18 236	11,19	18 236	10,72
21830000 MATERIEL DE BUREAU	4 496		4 496	2,76	4 496	2,64
28182000 AMORT MAT TRANSPORT		15 888	-15 888	-10,38	-13 241	-7,78
28183000 AMORT MATERIEL BUREAU		3 938	-3 938	-2,41	-2 439	-1,42
Autres Participations	14 352		14 352	8,81	14 352	8,44
26110000 TITRES PARTICIPATION ACTIONS	14 352		14 352	8,81	14 352	8,44
Autres immobilisations financières	512		512	0,31	512	0,30
27500000 DEPOTS & CAUTIONS	512		512	0,31	512	0,30
TOTAL (I)	40 972	24 203	16 769	10,29	21 915	12,89
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	42 096	2 377	39 719	24,38	14 265	8,39
41100000 CLIENTS	39 254		39 254	24,10	13 800	8,11
41600000 CLIENTS DOUTEUX	2 842		2 842	1,74	2 842	1,67
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS		2 377	-2 377	-1,45	-2 377	-1,39
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfiques	3 918		3 918	2,40	3 451	2,03
44400000 IMPOT SOCIETE	3 918		3 918	2,40	3 451	2,03
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	845		845	0,52	3 666	2,16
44566100 TVA/ACHATS	48		48	0,03	2 332	1,37
44586000 TVA/FACT NON PARVENUES	797		797	0,49	1 335	0,78
. Autres	82 972		82 972	50,83	98 730	58,06
45150000 IMPOT SOCIETE GROUPE	1 164		1 164	0,71	3 870	2,28
46720000 SARL DENIGIL	48 732		48 732	29,91	63 457	37,31
46740000 SARL VEYMA	33 076		33 076	20,30	31 403	18,47
Disponibilités	17 952		17 952	11,02	27 921	16,42
51204000 BANQUE POPULAIRE	8 613		8 613	5,29	7 913	4,65
51205000 BANQUE RHONE ALPES	9 338		9 338	5,73	20 006	11,76
53000000 CAISSE					2	0,00
Charges constatées d'avance	737		737	0,45	113	0,07
48600000 CHARGES D'AVANCE	737		737	0,45	113	0,07
TOTAL (II)	148 519	2 377	146 142	89,71	148 146	87,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	189 491	26 580	162 911	100,00	170 061	100,00

Deux G lavage Sarl

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017		31/12/2016	
	(12 mois)		(12 mois)	
TOTAL(IV)	50 686	31,11	47 399	27,87
TOTAL PASSIF (I à V)	162 911	100,00	170 061	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
---------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises 70728000 2G DISTRIBUTION 20%					12 985	28,27	-12 985	-100,00
					12 985	28,27	-12 985	-100,00
Production vendue services	83 079		83 079	100,00	31 381	70,73	51 698	164,74
70600000 PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	78 649		78 649	94,67	28 960	65,28	49 689	171,58
70601000 PRESTATIONS A2HP	5 206		5 206	6,27			5 206	N/S
70625000 LAVAGE HP 20%	-776		-776	-0,92	2 421	5,46	-3 197	-132,04
Chiffres d'Affaires Nets	83 079		83 079	100,00	44 366	100,00	38 713	87,28

Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 077	8,52	1 407	3,17	5 670	402,98
78174000 REPRISE PROVISIONS CLIENTS DOUTEUX					279	0,63	-279	-100,00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES			7 077	8,52	1 128	2,54	5 949	527,38
Total des produits d'exploitation (I)			90 156	108,52	45 773	103,17	44 383	96,98
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26	0,03	7 410	16,70	-7 384	-99,64
60110000 PRODUITS NETTOYAGE			26	0,03	7 410	16,70	-7 384	-99,64
Autres achats et charges externes			36 205	43,56	34 340	77,40	1 865	5,43
60614000 CARBURANT LUBRIFIANT			1 054	1,27	1 473	3,32	-419	-28,44
60632000 PETIT EQUIPEMENT			603	0,73	4 888	11,02	-4 285	-67,65
60640000 FOURNIT ADMINISTRATIVES			793	0,95	1 049	2,38	-256	-24,39
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE			9 042	10,88			9 042	N/S
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES			3 080	3,71	3 071	6,92	9	0,29
61551200 REPARATION MATERIEL CLIENTS					142	0,32	-142	-100,00
61552000 ENTRETIEN VEHICULES			741	0,89	2 283	5,15	-1 542	-67,53
61553000 ENTRETIEN MATERIEL			465	0,56			465	N/S
61560000 MAINTENANCE			398	0,48	773	1,74	-375	-48,50
61600000 ASSURANCES			845	1,02	1 482	3,34	-637	-42,97
62260000 HONORAIRES			5 426	6,53	3 517	7,93	1 909	54,28
62270000 FRAIS D'ACTES			593	0,71	3 790	8,54	-3 197	-84,34
62300000 PUBLICITE			80	0,10	83	0,19	-3	-3,60
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE			259	0,31	192	0,43	67	34,90
62380000 POURBOIRES ET DONS			80	0,10	15	0,03	65	433,33
62410000 FRAIS DE PORTS			47	0,06	9	0,02	38	422,22
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT			8 518	10,25	8 582	19,34	-64	-0,74
62570000 FRAIS DE RECEPTION			2 138	2,57	1 407	3,17	731	51,95
62601000 FRAIS POSTAUX			242	0,29	259	0,58	-17	-6,55
62602000 TELEPHONE					480	1,08	-480	-100,00
62604000 INTERNET			445	0,54			445	N/S
62704000 SERVICES BANCAIRES BP			566	0,68	521	1,17	45	8,84
62705000 SERVICES BANCAIRES BRA			791	0,95	327	0,74	464	141,90
Impôts, taxes et versements assimilés			1 672	2,01	1 741	3,92	-69	-3,95
63120000 TAXE APPRENTISSAGE			289	0,35	321	0,72	-32	-9,96
63330000 FORMATION CONTINUE			297	0,36	330	0,74	-33	-9,99
63511500 COT FONCIERES DES ENTREPRISES			606	0,73	610	1,37	-4	-0,85
63514000 TVTS			480	0,58	480	1,08		0,00
Salaires et traitements			42 886	51,62	45 621	102,83	-2 735	-5,99
64100000 REMUNERATIONS BRUTES			42 497	51,15	47 196	106,38	-4 699	-9,95
64120000 VAR CONGES PAYES					-1 575	-3,54	1 575	-100,00
64121000 VAR CONGES PAYES			389	0,47			389	N/S
Charges sociales			17 615	21,20	23 546	53,07	-5 931	-25,18
64510000 URSSAF			15 389	18,52	19 835	44,71	-4 446	-22,40
64521000 VAR CHARGES/CONGES PAYES			129	0,16	-630	-1,41	759	120,48
64530000 AGRR			2 784	3,35	3 091	6,97	-307	-9,92
64550000 MUTUELLE			2 197	2,64	4 081	9,20	-1 884	-46,16

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	92	0,11			92	N/S
64900000 CICE	-2 975	-3,57	-2 832	-6,37	-143	-5,04
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 146	6,19	5 146	11,80		0,00
68110000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	5 146	6,19	5 146	11,80		0,00
Total des charges d'exploitation (II)	103 550	124,64	117 804	266,53	-14 254	-12,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 394	-16,11	-72 031	-162,35	58 637	61,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Autres intérêts et produits assimilés	1 421	1,71	2 106	4,75	-685	-32,52
76800000 PRODUITS FINANCIERS	1 421	1,71	2 106	4,75	-685	-32,52
Total des produits financiers (V)	1 421	1,71	2 106	4,75	-685	-32,52
Intérêts et charges assimilées	66	0,08	808	1,82	-742	-91,82
66110000 FRAIS FINANCIERS/EMPRUNTS	66	0,08	213	0,48	-147	-69,00
66160000 AUTRES FRAIS FINANCIERS			595	1,34	-595	-100,00
Total des charges financières (VI)	66	0,08	808	1,82	-742	-91,82
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1 355	1,63	1 298	2,93	57	4,39
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-12 040	-14,48	-70 733	-159,42	58 693	62,98
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	0,00	66	0,15	-65	-98,47
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	0,00	66	0,15	-65	-98,47
Total des produits exceptionnels (VII)	1	0,00	66	0,15	-65	-98,47
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	505	0,61	400	0,90	105	26,25
67120000 PENALITES ET AMENDE	495	0,60	392	0,88	103	26,28
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10	0,01	8	0,02	2	25,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	505	0,61	400	0,90	105	26,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-504	-0,60	-334	-0,74	-170	-50,89
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 107	-2,53	-4 489	-10,11	2 382	53,06
69890000 INTEGRATION FISCALE PRODUITS	-2 107	-2,53	-4 489	-10,11	2 382	53,06
Total des Produits (I+III+V+VII)	91 578	110,23	47 946	108,07	43 632	91,00
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	102 014	122,79	114 523	258,13	-12 509	-10,91
RÉSULTAT NET	-10 436	-12,56	-66 578	-150,06	56 142	84,33
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			

LIASSE FISCALE



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 208-9 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2065-SD (art. 223 quinquies C-11), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-11), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays désigné pour le dépôt, indiquer le nom et le numéro de l'entité					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Deux G lavage Sarl 16 IMPASSE GUTENBERG 38110 ROCHETOIRIN	
SIRET 3 5 2 2 3 9 0 7 3 0 0 0 2 1	Mél: 2glavage@orange.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 1 2 0 0 6
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	HOLDING ANIMATRICE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 14 543
	Bénéfice imposable à 15 %		
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
		Zone franche urbaine	
		Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Autres dispositifs	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet Pégaz-Fiornet François 226 allée Louis Clerget 38110 LA TOUR-DU-PIN Tél: 04 74 97 27 29	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 14062018 Lieu: ROCHETOIRIN
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant Signature: VEYRET Denis

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-S

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés: chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés de les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursement	
1	2	3	4	5	6	7	8	
GILLES MAIRE	212							
30 PLACE DE LA FABRIQUE 38110 CESSIEU								
DENIS VEYRET	298	2017	32 929		6 465			
16 RUE DE LA REPUBLIQUE 38490 SAINT-ANDRE-LE-GAZ								

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	42 497	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

ANNEXE LIBRE 1

Deux G lavage Sarl

ANNEXLIB01
(2018)

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

- La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec effet au 1er janvier 2006 et au 1er janvier 2016

- Le groupe comprend les 3 sociétés suivantes :

- Société mère : 2G Lavage

Sarl au capital de 25 500 euros

Divisé en 510 parts de 50 euros

Siège social : 16 impasse Gutenberg

38110 ROCHETOIRIN

Siret : 352 239 073 000 21

APE : 8121Z

- Filiale : DENIGIL Sarl

Sarl au capital de 7 600 euros

Divisé en 400 parts de 19 euros

Siège Social : chez 2G Lavage 16 impasse Gutenberg

38110 ROCHETOIRIN

Siret : 478 283 328 000 35

Détenue à 98 % par la société mère

- Filiale : VEYMA Sarl

Sarl au capital de 7 000 euros

Divisé en 700 parts de 10 euros

Siège Social : Chez 2G Lavage 16 impasse Gutenberg

38110 ROCHETOIRIN

Siret : 810 297 283 000 22

Détenue à 99 % par la société mère

Désignation de l'entreprise : Deux G lavage Sarl Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |
 Adresse de l'entreprise 16 IMPASSE GUTENBERG 38110 ROCHETOIRIN Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 3 5 2 2 3 9 0 7 3 0 0 0 2 1 Néant *

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 377		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	22 731	1 905	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Autres participations	CU	CV	14 352	14 352	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	512	512	
TOTAL (II)		BJ	BK	40 972	24 203	16 769
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	42 096	2 377	39 719
	Autres créances (3)	BZ	CA	87 735		87 735
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	17 952		17 952
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	737		737
	TOTAL (III)	CJ	CK	148 519	2 377	146 142
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	189 491	26 580	162 911

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives. CP (3) Part à plus d'un an. CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Les indications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Est préparatoire.

Désignation de l'entreprise		Deux G lavage Sarl		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....25.500...)	DA		25 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		2 550	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG		161 190	
	Report à nouveau	DH		(66 578)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(10 436)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL		112 226	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		172	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		12 567	
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		15 483	
	Dettes fiscales et sociales	DY		22 463	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		50 686	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE		162 911	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		50 686		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		172		

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Deux G lavage Sarl

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
			services *	FG	83 079	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	83 079	FK	FL	83 079
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 077
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	90 156
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	26
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	36 205
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 672
	Salaires et traitements *					FY	42 886
	Charges sociales (10)					FZ	17 615
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	5 146
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	103 550	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(13 394)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 421
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	1 421	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	66
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	66	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 355
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(12 040)

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Deux G lavage Sarl		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	505	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		IIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	505	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(504)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(2 107)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	91 578	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	102 014	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	(10 436)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
		– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IR		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 421	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	7 077	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
REGULARISATIONS DIVERSES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	1
AMENDES			10		
			495		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Néant *

Désignation de l'entreprise		Deux G lavage Sarl										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Diminutions					
		1		2				3					
				Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Rétroévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				4				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	3 377	KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	18 236	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 496	LC		LD				
	CORPORELLES	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ				
		Avances et acomptes			LK		LL		LM				
		TOTAL III			LN	26 108	LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T					
	Autres participations			8U	14 352	8V		8W					
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	512	1U		1V					
	TOTAL IV			LQ	14 864	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	40 972	0H		0J					
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Rétroévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
		par virement de poste à poste		1		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0		D0		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF					
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG		MH		MI					
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	3 377	ML	3 377				
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM		MN		MO					
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	18 236	MR	18 236				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	4 496	MU	4 496				
	CORPORELLES	Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX					
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB					
		Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF					
		TOTAL III	IY	NG		NH	26 108	NI	26 108				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		0W					
	Autres participations			10		0X	14 352	0Z	14 352				
	Autres titres immobilisés			11		2B		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	512	2G	512				
	TOTAL IV			13		NJ	14 864	2H	14 864				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	40 972	0L	40 972				

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Deux G lavage SarlNéant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU	QV	QW	QX
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ramifié (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ramifié (NS + NT + NU)	NY	Total général non ramifié (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	2 377
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	2 377	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	2 377	
	- d'exploitation	UE	UF			
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Néant

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : <u>Deux G lavage Sarl</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	512	UV		UW	512	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 842		2 842			
	Autres créances clients	UX	39 254		39 254			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 918		3 918		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	845		845		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 164		1 164			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	81 808		81 808			
	Charges constatées d'avance	VS	737		737			
	TOTAUX			131 080	VU	130 568	VV	512
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	172		172			
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 483		15 483			
Personnel et comptes rattachés		8C	4 402		4 402			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 366		10 366			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 695		7 695			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	12 567		12 567			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			50 686	VZ	50 686			
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		12 567	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 185	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2010 : État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: Deux G lavage Sarl		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le: 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	
			de son conjoint				WB	
			moins part déductible *				WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne CI-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	480	XE
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	480	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX		XW
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	495	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR	
						975		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values Imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (14 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité - (un CICE (Art. 44 undecies))	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine (1E, art. 44 octies et octies A)	ØV	Rassim d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG	
						5 082		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	
						15 518		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL	XJ	
							14 543	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	XO	
							14 543	

SAGE Exercices-comptables Janvier 2018 - Base redactionnelle

Désignation de l'entreprise <u>Deux G lavage Sarl</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Deux G lavage Sarl										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(66 578)		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
				Report à nouveau		ZG	(66 578)					
	TOTAL I	ØF	(66 578)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(66 578)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	9 042
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	3 080		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	6 018
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	18 065		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	36 205
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	606
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					Z5		9Z	1 066		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1 672
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	16 616
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	5 162
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DAADS de 2017) *										ØB	42 497
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,67 %
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-C prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(14 543)		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	(15 837)		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JJ	1
N° SIRE* de la société mère du groupe										JJ	3 5 2 2 3 9 0 7 3 0 0 0 2 1	

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Deux G lavage Sarl

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

(A)

(B)

(C)

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat généraliste

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Deux G lavage Sarl Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 %

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^②
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ^①	Moins-values à 12,8 % ^②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ^③	Solde des moins-values à 12,8 % ^④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ^①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ^⑥	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H ^⑦
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ^②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ^③	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^④	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ^⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Deux G lavage Sarl Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: Deux G lavage Sarl										Néant <input checked="" type="checkbox"/>																
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																										
Exercice ouvert le: 01.01.2017 et clos le: 31.12.2017										Données en nombre de mois		1	2													
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																
TOTAL 1										OX																
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																
Subventions d'exploitation reçues										OF																
Variation positive des stocks										OD																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																
TOTAL 2										OM																
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats										ON																
Variation négative des stocks										OQ																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																
TOTAL 3										OJ																
IV- Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG														
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										SA																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	Effectifs au sens de la CVAE *					EY	2,00														
Période de référence					GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation										HR		/		/												
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																										
Effectif moyen du personnel * :										YP	2,00															
dont apprentis										YF																
dont handicapés										YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																										
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																										

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 3 5 2 2 3 9 0 7 3 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Deux G lavage Sarl

ADRESSE (voie) 16 IMPASSE GUTENBERG

CODE POSTAL 38110 VILLE ROCHETOIRIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
---	----	---	--	----	---

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	510
---	----	---	--	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique MAIRE Prénom(s) GILLES
 Nom marital % de détention 41,56 Nb de parts ou actions 212
 Naissance: Date 28/09/1955 N° Département 74 Commune SAINT JULIEN EN GENEVE Pays
 Adresse : N° 30 Voie PLACE DE LA FABRIQUE
 Code Postal 38110 Commune CESSIEU Pays FRANCE

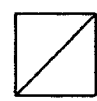
Titre (2) Nom patronymique VEYRET Prénom(s) DENIS
 Nom marital % de détention 58,44 Nb de parts ou actions 298
 Naissance: Date 17/09/1963 N° Département 38 Commune JALLIEU Pays
 Adresse : N° 16 Voie RUE DE LA REPUBLIQUE
 Code Postal 38490 Commune SAINT-ANDRE-LE-GAZ Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 3 5 2 2 3 9 0 7 3 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Deux G lavage Sarl

ADRESSE (voie) 16 IMPASSE GUTENBERG

CODE POSTAL 38110 VILLE ROCHETOIRIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique [] Dénomination SARL DENIGIL
 N° SIREN (si société établie en France) 478283328 % de détention 98,00
 Adresse : N° 16 Voie IMPASSE GUTENBERG
 Code Postal 38110 Commune ROCHETOIRIN Pays FRANCE

Forme juridique [] Dénomination SARL VEYMA
 N° SIREN (si société établie en France) 510297283 % de détention 99,71
 Adresse : N° 16 Voie IMPASSE GUTENBERG
 Code Postal 38110 Commune ROCHETOIRIN Pays FRANCE

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

SAGE Experts-comptables Janvier 2010 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

TABLEAUX DE GESTION

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice préc. 31/12/2016 (12 mois)
<u>Ressources durables</u>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	-5 291	-61 711
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières		
Total des ressources (I)	-5 291	-61 711
<u>Emplois stables</u>		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réductions des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Remboursement des dettes financières	2 185	3 659
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des emplois (II)	2 185	3 659
<u>Variation du fonds de roulement net global</u>		
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)		
Emplois nets de fonds permanents (II-I)	7 476	65 370
Valeur du fonds de roulement à la clôture	107 839	115 315

Tableau de financement

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exercice clos le 31/12/2017 Solde	Exercice préc. 31/12/2016 Solde N-1
Variations d'exploitation				
Variations des actifs d'exploitation				
Stocks de matières et approvisionnements nets				
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés nets	25 454		-25 454	-3 246
Provisions pour dépréciation des clients douteux				279
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)		14 782	14 782	16 963
Variation des comptes courants débiteurs				
Variations des dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 814	1 814	-4 433
Autres dettes d'exploitation		6 364	6 364	-64 096
Totaux d'exploitation	25 454	22 961	-2 494	-54 532
Variation nette d'exploitation (A)	2 494		-2 494	-54 532
Variation hors exploitation				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
Totaux hors exploitation				
Variation nette hors exploitation (B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			-2 494	-54 532
Dégagement de l'exercice en fonds de roulement				
Variation de trésorerie				
Variation des disponibilités		9 970	9 970	119 903
Variation des concours bancaires				
Totaux de trésorerie		9 970	9 970	119 903
Variation nette de trésorerie (C)		9 970	9 970	119 903
Variation du fonds de roulement net global				
Emploi net			7 476	65 370
Ressource nette				

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT	du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)		du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Ventes de marchandises 70728000 2G DISTRIBUTION 20%			12 985	29,27	-12 985	-100,00	
			12 985	29,27	-12 985	-100,00	
Ventes de marchandises			12 985	29,27	-12 985	100,00	
Production vendue							
Prestations de services	83 079	100,00	31 381	70,73	51 698	164,74	
70600000 PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	78 649	94,87	28 960	65,28	49 689	171,58	
70601000 PRESTATIONS A2HP	5 206	6,27			5 206	N/S	
70625000 LAVAGE HP 20%	-776	-0,92	2 421	5,48	-3 197	-132,04	
Produits des activités annexes							
Production stockée							
Production immobilisée							
Production	83 079	100,00	31 381	70,73	51 698	164,74	
Production de l'exercice	83 079	100,00	44 366	100,00	38 713	87,26	
Achats de marchandises							
Variation de stock de marchandises							
Consommation de marchandises							
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	26	0,03	7 410	16,70	-7 384	-99,84	
60110000 PRODUITS NETTOYAGE	26	0,03	7 410	16,70	-7 384	-99,84	
Variation de stock de matières premières							
Consommation de matières premières	26	0,03	7 410	16,70	-7 384	-99,84	
Sous traitance directe							
Marge brute	83 053	99,97	36 956	83,30	46 097	124,73	
Matières consommables	2 451	2,95	7 410	16,70	-4 959	-88,91	
60614000 CARBURANT LUBRIFIANT	1 054	1,27	1 473	3,32	-419	-28,44	
60632000 PETIT EQUIPEMENT	603	0,73	4 888	11,02	-4 285	-87,65	
60640000 FOURNIT ADMINISTRATIVES	793	0,95	1 049	2,38	-256	-24,39	
Services extérieurs	14 571	17,54	7 750	17,47	6 821	88,01	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	9 042	10,88			9 042	N/S	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 080	3,71	3 071	6,92	9	0,29	
61551200 REPARATION MATERIEL CLIENTS			142	0,32	-142	-100,00	
61552000 ENTRETIEN VEHICULES	741	0,89	2 283	5,15	-1 542	-87,53	
61553000 ENTRETIEN MATERIEL	465	0,56			465	N/S	
61560000 MAINTENANCE	398	0,48	773	1,74	-375	-48,50	
61600000 ASSURANCES	845	1,02	1 482	3,34	-637	-42,97	
Autres Services extérieurs	19 184	23,09	19 181	43,23	3	0,02	
62260000 HONORAIRES	5 426	6,53	3 517	7,93	1 909	54,28	
62270000 FRAIS D'ACTES	593	0,71	3 790	8,54	-3 197	-84,34	
62300000 PUBLICITE	80	0,10	83	0,19	-3	-3,60	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	259	0,31	192	0,43	67	34,90	
62380000 POURBOIRES ET DONS	80	0,10	15	0,03	65	433,33	
62410000 FRAIS DE PORTS	47	0,06	9	0,02	38	422,22	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	8 518	10,25	8 582	19,34	-64	-0,74	
62570000 FRAIS DE RECEPTION	2 138	2,57	1 407	3,17	731	51,95	
62601000 FRAIS POSTAUX	242	0,29	259	0,58	-17	-8,55	
62602000 TELEPHONE			480	1,08	-480	-100,00	
62604000 INTERNET	445	0,54			445	N/S	
62704000 SERVICES BANCAIRES BP	566	0,68	521	1,17	45	8,64	
62705000 SERVICES BANCAIRES BRA	791	0,95	327	0,74	464	141,90	
Total	36 205	43,58	34 340	77,40	1 865	5,43	
Valeur ajoutée produite	46 848	58,39	2 616	5,90	44 232	N/S	
Subventions d'exploitation							
Impôts, taxes et versements assimilés	1 672	2,01	1 741	3,92	-69	-3,95	
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	289	0,35	321	0,72	-32	-9,98	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)		du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
63330000 FORMATION CONTINUE	297	0,36	330	0,74	-33	-9,99	
63511500 COT FONCIERES DES ENTREPRISES	606	0,73	610	1,37	-4	-0,65	
63514000 TVTS	480	0,58	480	1,08		0,00	
Salaires et traitements	42 886	51,82	45 621	102,83	-2 735	-5,99	
64100000 REMUNERATIONS BRUTES	42 497	51,15	47 196	106,38	-4 699	-9,95	
64120000 VAR CONGES PAYES			-1 575	-3,54	1 575	-100,00	
64121000 VAR CONGES PAYES	389	0,47			389	N/S	
Charges sociales	17 615	21,20	23 546	53,07	-5 931	-25,18	
64510000 URSSAF	15 389	18,52	19 835	44,71	-4 446	-22,40	
64521000 VAR CHARGES/CONGES PAYES	129	0,16	-630	-1,41	759	120,48	
64530000 AGRR	2 784	3,35	3 091	6,97	-307	-9,92	
64550000 MUTUELLE	2 197	2,64	4 081	9,20	-1 884	-46,16	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	92	0,11			92	N/S	
64900000 CICE	-2 975	-3,57	-2 832	-6,37	-143	-5,04	
Excédent brut d'exploitation	-15 326	-18,44	-68 292	-153,92	52 966	77,56	
Reprises / charges - transfert	7 077	8,52	1 407	3,17	5 670	402,99	
78174000 REPRISE PROVISIONS CLIENTS DOUTEUX			279	0,63	-279	-100,00	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES	7 077	8,52	1 128	2,54	5 949	527,39	
Autres produits							
Amortissements et provisions	5 146	6,19	5 146	11,60		0,00	
68110000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	5 146	6,19	5 146	11,60		0,00	
Autres charges							
Total	1 932	2,33	-3 739	-8,42	5 671	151,67	
Résultat d'exploitation	-13 394	-16,11	-72 031	-162,35	58 637	81,41	
Opérations en commun							
Produits financiers	1 421	1,71	2 106	4,75	-685	-32,52	
76800000 PRODUITS FINANCIERS	1 421	1,71	2 106	4,75	-685	-32,52	
Charges financières	66	0,08	808	1,82	-742	-91,82	
66110000 FRAIS FINANCIERS/EMPRUNTS	66	0,08	213	0,48	-147	-69,00	
66160000 AUTRES FRAIS FINANCIERS			595	1,34	-595	-100,00	
Résultat financier	1 355	1,63	1 298	2,93	57	4,39	
Résultat courant avant impôts	-12 040	-14,48	-70 733	-159,42	58 693	82,98	
Produits exceptionnels	1	0,00	66	0,15	-65	-98,47	
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	0,00	66	0,15	-65	-98,47	
Charges exceptionnelles	505	0,61	400	0,90	105	26,25	
67120000 PENALITES ET AMENDE	495	0,60	392	0,88	103	26,28	
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10	0,01	8	0,02	2	25,00	
Résultat exceptionnel	-504	-0,60	-334	-0,74	-170	-50,89	
Participation des salariés							
Impôt sur les bénéfices	-2 107	-2,53	-4 489	-10,11	2 382	53,06	
69890000 INTEGRATION FISCALE PRODUITS	-2 107	-2,53	-4 489	-10,11	2 382	53,06	
Résultat de l'exercice	-10 436	-12,55	-66 578	-150,06	56 142	84,33	



François PEGAZ-FIORNET
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable diplômé
226 Allée Louis Clerget
38110 LA TOUR DU PIN
Siret : 452 348 394 00019

certifié conforme
à l'original

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
LIASSE FISCALE
TABLEAUX

SARL 2G LAVAGE
01/01/2017 – 31/12/2017
HOLDING ANIMATRICE
16 IMPASSE GUTENBERG
38110 ROCHETOIRIN

ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2G LAVAGE pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords du 12 juin 2009, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables.

Sur la base de mes travaux qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels joints à la présente attestation.

Ceux-ci se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :162 911 €

Chiffre d'affaires :83 079 €

Résultat net comptable : - 10 436 €

Fait à La Tour du Pin

Le 14 juin 2018

L'Expert Comptable

François PEGAZ-FIORNET
Expert-Comptable diplômé
226 allée L. Clerget - 38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 97 27 29 - Fax 04 74 97 44 97
mail : cabinet.pegaz@free.fr
Siret 452 348 394 00010

Société à responsabilité limitée

2G

Au capital de 25 000 euros

Siège social : 16 impasse Gutenberg

38 110 Rochetoirin

RCS VIENNE 352 239 073

RAPPORT DE GESTION DU GERANT
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chères associées,

Nous vous avons réunie en assemblée générale ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales, pour vous inviter à approuver les comptes et à affecter les résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

Les convocations ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été mis à votre disposition dans les délais et conditions prévus par la loi.

PRESENTATION DES COMPTES ET DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIETE

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable sont conformes à la réglementation en vigueur.

Des comptes de cet exercice, il ressort, en euros : du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Exercices	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Capital social	25 000 euros	25 000euros
Total du bilan	162 911 euros	170 061 euros
Total des capitaux propres	112 226 euros	122 662 euros
Actif immobilisé	16 789euros	21 915 euros

Le chiffre d'affaires net, pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, s'élève à la somme de 83 079 euros.

Lors de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2016, ce même chiffre d'affaires s'élevait à la somme de 44 366 euros.

Soit une augmentation de 38 713 euros.

Vous trouverez ci-dessous le rappel des éléments comptables de l'exercice 2017 avec rappel de ces mêmes éléments pour l'exercice précédent clos au 31 décembre 2016 :

Exercices	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Produit d'exploitation	90 156 euros	45 773 euros
Charge d'exploitation	103 550 euros	117 804 euros
Résultat d'exploitation	-13 394 euros	-72 031 euros
Produit financier	1421 euros	2 106 euros
Charges financières	66 euros	808 euros
Résultat financier	1 355 euros	1 298 euros
Résultat courant avant impôts	-12 040 euros	- 70 733 euros
Produits exceptionnels	1 euros	66 euros
Charges exceptionnelles	505 euros	400 euros
Résultat exceptionnel	- 504 euros	- 334 euros

~~Compte tenu des résultats relevés ci-dessus et compte tenu d'un impôt sur les bénéfices d'un montant de 2 107 (4 489 euros pour l'exercice 2016), le résultat de l'exercice est une perte.~~

Cette perte s'élève à la somme de - 10 436 euros. Pour rappel, ce même résultat s'élevait à une perte de 66 578 euros pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016, soit une augmentation de 56 142 euros.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 83 079 euros, soit une augmentation de 38 713 euros par rapport à l'exercice précédent où le chiffre d'affaires s'établissait à 44 366 euros.

Nos produits d'exploitation se sont élevés à 90 156 euros, les charges d'exploitation à 103 550 euros, de sorte que le résultat d'exploitation est de - 13 394 euros.

Pour rappel, lors de l'exercice précédent ce même résultat d'exploitation s'était élevé à la somme de - 72 031 euros. Soit une augmentation de 58 637 euros

Compte tenu d'un résultat financier de 1355 euros et d'un résultat exceptionnel négatif de – 504 euros, le résultat de cet exercice se solde par une perte de – 10 436 euros.

Le total de nos capitaux propres ressort à 112 226 euros pour un capital de 25 000 euros. Il était de 122 662 euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations complémentaires suivantes :

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE / RESULTATS DE L'ACTIVITE / EVOLUTION PREVISIBLE

Nous maintenons nos efforts pour assurer la pérennité de l'entreprise.

Nous espérons néanmoins maintenir notre chiffre d'affaires dans l'avenir.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la clôture de l'exercice.

La succession de Monsieur Gilles MAIRE cèderait ses parts sociales au sein des filiales de la société à Monsieur Denis VEYRET

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement.

DEPENSES VISEES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPÔTS

Il a été réintégré dans le résultat fiscal les sommes suivantes :

- TVTS : 480 €
- Amendes et pénalités : 495€

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit une perte 10 436 euros, sur le compte report à nouveau.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, il est rappelé dans le tableau ci-dessous les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices de la société:

Exercices	Dividendes distribués
Exercice 2015	94 615 €
Exercice 2014	12 781
Exercice 2016	/

PRISE DE PARTICIPATION EN FRANCE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE, /
SOCIETES CONTROLEES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

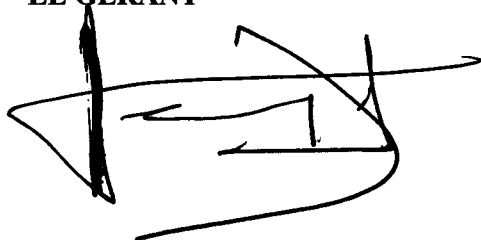
La société n'a pris au cours de l'exercice écoulé, aucune participation significative dans une ou plusieurs sociétés ayant leur siège en France.

Elle détient 392 parts sur 400 parts dans le capital social de la Société DENIGIL.

Elle détient 698 parts sur 700 parts dans le capital social de la société VEYMA

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus à la gérance de sa gestion et enfin, d'approuver les autres résolutions qui seront soumises à votre suffrage.

LE GERANT



Société à responsabilité limitée

2G

Au capital de 25 000 euros

Siège social : 16 impasse Gutenberg

38 110 Rochetoirin

RCS VIENNE 352 239 073,

AGOTE

**SUR LES COMPTES DE L EXERCICE 2017 ET L'AGREMENT DE LA CESSION DE
PARTS SOCIALES DE LA SUCCESSION**

L'an deux mil dix huit

Le, 10 Juin

Au siège social, à Rochetoirin

Les associés de la Société 2 G se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire et tenue
extraordinairement

Chaque associé ou indivisaire a été régulièrement convoqué

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en
leur nom qu'en qualité de mandataire ou d'indivisaire.

Monsieur Denis VEYRET préside la séance en sa qualité de Gérant de la Société.

La Société n'est pas dotée de Commissaire aux Comptes.

Il n'y a pas de représentants du personnel

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les
associés présents ou représentés possèdent 510 parts sur les 510 parts formant le capital
social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- — une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;

BN
M el

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant sur rapport de gestion du président en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes suivantes ont été réintégrées dans le résultat fiscal, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts :

Il a été réintégré dans le résultat fiscal les sommes suivantes :

- TVTS : 480 €
- Amendes et pénalités : 392 € 495

RESOLUTION A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un une perte de perte 10 436 euros, comme suit :

- Report à nouveauperte 10 436 euros

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, il est rappelé dans le tableau ci-dessous les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices de la société :

Exercices	Dividendes distribués
Exercice 2015	94 615 €
Exercice 2014	12 781
Exercice 2016	

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide fixer la rémunération de Monsieur Denis VEYRET à la somme ~~€~~ euros pour l'exercice social 2018.

le montant de 3000 € net au net

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

RESOLUTION APPROUVEE A L'UNANIMITE

La collectivité des associés décide de valider les conventions réglementées visées dans le rapport spécial.

BLN

RESOLUTION APPROUEE A UNANIMITE

SEPTIEMERESOLUTION

ou a

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

RESOLUTION APPROUEE A UNANIMITE

LE PRESIDENT

Denis VEYNER

ou

a

BLN

~~Signature~~

Batrice Aubertme l'aire en qualité d'associé indivisaire.

~~Signature~~

Carine Lebe en qualité d'associé indivisaire

~~Signature~~

En 4 exemplaires originaux